

Paris, le mardi 4 décembre 2018

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

<u>Objet</u>: Accompagnement des entreprises artisanales parisiennes touchées par les violences en marge du mouvement des « gilets jaunes » à Paris.

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris représente les intérêts des 44 414 entreprises artisanales parisiennes.

Face aux dommages subis par nos entreprises en marge des manifestations des « gilets jaunes » à Paris, une mobilisation immédiate s'est mise en place.

Un service spécifique d'accompagnement et de conseil en faveur des artisans ayant subi des dégradations a ainsi été créé.

Les équipes de la CMA de Paris sont mobilisées et joignables via une adresse mail dédiée : se@cma-paris.fr et par téléphone : 01 53 33 53 18.

Ce dispositif de soutien et d'accompagnement perdurera autant que nécessaire.

Par ailleurs, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, d'Ile-de-France, a mis en place une cellule d'urgence afin d'accompagner au mieux les entreprises impactées : <a href="mailto:idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr">idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr</a>

## Contact presse:

Bérengère HEDUIT - 01 53 33 53 04 - berengere.heduit@cma-paris.fr

Twitter: @CMA Paris